

Programme de formation Habilitation mécanique MR

Objectifs de la formation

- Reconnaître les risques d'ordre mécanique et savoir s'en protéger
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité de l'entreprise
- Réaliser les travaux à effectuer en sécurité en respectant les consignes de sécurité
- Obtenir un avis favorable pour son habilitation mécanique MR

Personne concernée et Prérequis

Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques
Personnel intervenant sur des sites industriels : centrale électrique, raffinerie, unité de production, chantier industriel, arrêt d'unité, travaux neufs
Chargés d'interventions intervenant sur des ouvrages ou machines en service.
Accessibles aux personnes en situation de handicap

Méthodes pédagogiques

Modalité : en présentiel

Méthodes pédagogiques : Méthode participative sous forme d'échanges d'expériences

Outils pédagogiques interactifs (vidéo projection) - Présentation de cas concrets

Modalités d'évaluation : Evaluation en fin de formation permettant d'obtenir l'avis après formation concernant les habilitations mécaniques MR

Intervenant : Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations mécaniques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Organisation

Nombre de participants : 4 à 10 participants

Durée : 7 heures soit 1 journée

Cette formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Délivrance d'une attestation de formation et d'un titre d'habilitation

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO)
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres)
- Par un particulier (fonds propres)

Délai d'accès :

- En intra : dates, horaires et lieu de votre choix

En inter : consulter le calendrier

Modalité d'évaluation

Test de positionnement

QCM

Exercice pratique

Questionnaire de satisfaction

Recyclage

Recommandé tous les 36 mois

Modalités financières

Nous consulter

Plan de développement des compétences OPCO

Contenu de la formation

Introduction à la formation - mise au point sur la réglementation relative à l'habilitation mécanique MR

- Définition des droits, devoirs et obligations de l'employeur et des salariés
- Retour sur le code pénal : sensibilisation
- Retours sur quelques statistiques liées aux risques mécaniques
 - Prendre connaissance des statistiques liées aux accidents de travail, à l'accident de trajet et aux maladies professionnelles
 - Distinguer les principales causes

Réaliser l'évaluation des risques mécaniques

- Mener des exercices d'évaluation des risques
- Appréhender le principe de signalisation de sécurité
- Savoir comment respecter le plan de prévention des risques mécaniques

Appréhender les rôles et fonctions des différents acteurs

- Les entreprises extérieures
- Définition d'un chantier
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'interventions immédiates
- Connaître le rôle et la fonction d'un surveillant de sécurité

Retour sur l'habilitation mécanique et les autorisations

- Visualisation d'un tableau des habilitations mécaniques

Assurer la mise sous régime et le respect des consignes de sécurité

- Visualiser des différentes mises sous régime
- Définition des prescriptions générales
- Retour sur les contrôles relatifs aux mises sous régime
- Remplir la fiche d'ouverture de chantier

Appréhender le risque mécanique en fonction des différentes situations de travail

- Circulation en entreprise
- Travaux en hauteur
- Travaux en milieu électriquement très conducteur
- Travaux en atmosphère chaude
- Travaux en milieu bruyant
- Travaux au bord de l'eau
- Travaux en atmosphère poussiéreuse
- Gaz inertes
- Incendie-Explosion
- Feu et travaux à chaud
- Manutention mécanique de charges
- Manutention manuelle de charges
- Produits dangereux
- Gaz comprimés ou liquéfiés
- Machines-outils et outillages
- Travaux en capacités
- Ouvrages électriques
- Rayonnements ionisants et non ionisants
- Désordre

Conduite à tenir en cas d'incident :

- Notions de premiers secours et sur le risque incendie.